

NOVEMBRE 2020

Point Economie

Pas de chômage partiel chez Capgemini

La direction confirme qu'il n'y aura pas de chômage partiel suite au deuxième confinement Capgemini s'en sort malgré la crise.

Les entreprises de taille moyenne ne vont pas résister à la seconde vague. Probabilité de plans sociaux dans les mois à venir chez certains de nos clients. Cela aura des impacts possibles sur Capgemini.

Les ESN de taille moyenne souffrent énormément et risquent de mettre la clé sous la porte.

Selon la direction, l'impact COVID sera visible lors des trois derniers trimestres de l'année 2021.

Le Plan de relance du gouvernement pour soutenir des entreprises va coûter cher aux futures générations, nos enfants vont payer l'addition.

La direction confirme que le budget pour le mécénat est maintenu.

La CGT reste vigilante afin de vérifier dans les mois à venir les déclarations faites lors de ce CSEE.

POINT DE VIGILANCE : Situation Chez Sogeti

La situation de Sogeti se redresse doucement, la pente va dans le bon sens.

La situation de Toulouse se redresse, mais celle de Paris un peu compliqué. Suite au

re-confinement la SNCF, Renault et Carrefour recourent au temps partiel.

Perte de 12% des revenus.

La direction Sogeti pousse le Cross Staffing. Ce Point reste à surveiller pour ne pas laisser des salarié.e.s sur le bord de la route suite à la transformation des modèles de centres de services de Sogeti.

La CGT a posé des questions au sujet des formations pour l'employabilité des salarié.e.s. La direction a botté en touche et nous n'avons pas eu de réponses claires à nos questions.

Un autre point de vigilance est le taux d'activité (70% sur Rennes par exemple). Difficulté d'alimenter les salarié.e.s en missions à cause de l'organisation en silo.

L'analyse de la CGT : situation instable sur Rennes. Le risque de réduction d'effectif par le recours aux Ruptures Conventionnelles est élevé.

Même la CFDT s'en inquiète. La CGT restera vigilante sur ce point dans les mois à venir.

Un projet Flex Office mal ficelé sur Ivoire

La direction doit revoir sa copie car le projet ne tient pas la route.

Lors de la réunion de l'ICRP Rhône Alpes du 12 novembre 2020, la direction a présenté le projet de mise en place de l'outil ProxyClick.

La direction affirme que l'objectif est de faciliter l'accueil des visiteurs en anticipant leur prise en

charge et de donner une image plus moderne de l'entreprise Capgemini.

Pour pouvoir utiliser les fonctionnalités de cet outil, le/la salarié.e hôte.sse et le visiteur doivent avoir installé cette application sur leur téléphone portable (professionnel ou personnel). Le processus est le suivant :

- le/la salarié.e hôte.sse, via l'outil ProxyClick, envoie un mail d'invitation au visiteur.
- Celui-ci peut alors se pré-enregistrer (par exemple, acceptation des conditions de visite)
- En fin de préenregistrement, il obtient un QR-Code.
- En cas de problème ou s'il ne veut pas utiliser le logiciel Proxyclick, le visiteur aura toujours la possibilité de remplir son profil sur la tablette à l'accueil du bâtiment Ivoire et l'impression du QR-Code est lancée directement sur l'imprimante située au bureau de l'agent de l'accueil et ainsi vérifier son identité.

L'agent de l'accueil fournit au visiteur un badge avec les informations personnelles de celui-ci.

- Enfin une notification est envoyée à son hôte.esse pour le prévenir de son arrivée.

L'ICRP RA n'a pu ni tester ni avoir une démonstration de ce nouvel outil. Elle ne peut donc pas se prononcer sur son utilité ni sur son efficacité par rapport à la méthode actuelle d'accueil des visiteurs.

Brèves

Télétravail, Quelques chiffres

- 87 % des salarié.e.s en clientèle sont en télétravail et 94% des salarié.e.s sur site Capgemini sont en télétravail. 1500 en clientèle. Les élus alertent sur le délit de marchandage en cas de refus du client que les salarié.e.s puissent réaliser leurs missions en télétravail.
- Les élus alertent la direction sur l'intégration de nouveaux /elles salarié.e.s pendant cette période de télétravail forcé.
- **Intégration Altran** : Les négociations d'intégration d'Altran au sein de l'UES Capgemini débutent dès mi-décembre. La CGT, représentative au niveau de l'UES Capgemini, participera à ces négociations.
- **Un nouveau Patron de l'entité APPS France** : Suite à l'intégration d'Altran (5000 salarié.e.s) une nouvelle organisation est en train d'être mise en place. Arnaud Demesse est nommé Responsable APPS France à la place de Jérôme Siméon.
- **Nettoyage des bureaux** : les élus demandent à la direction de mettre en place l'idée initiale d'un panneau avec un côté vert et un côté rouge et que les panneaux soient mis sur les bureaux.
- **Les clients en difficulté** : SNCF et AirBus prennent de plein fouet cette crise.

PROCHAIN CSE EXTRA LE 3 DÉCEMBRE

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

#TÉLÉTRAVAIL
<https://enqueteteletravail.fr/capgemini>

CGT-CAPGEMINI.FR



facebook.com/CGTCAPGEMINI

@CGT_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

@cgtcapgemini

cgt-capgemini.fr / contact@cgt-capgemini.fr